

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

## DENOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE PASSANT LES MARCHES :

Commune de Rimogne

144 rue François-Mitterrand

08150 Rimogne

Représenté par : Gregory TRUONG

Profil d'acheteur : xmarches.fr

## MODE DE PASSATION :

Marchés passés selon une procédure adaptée par application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

## OBJET DE LA CONSULTATION :

Travaux de construction du système d'assainissement communal

Lot n°01 : Création d'une unité de traitement des eaux usées

Lot n°02 : Création des réseaux d'assainissement tranches 1 et 2

Réseaux d'assainissement et station d'épuration

L'avis implique la passation d'un marché public.

Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé, conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises

Les prestataires pourront faire des propositions pour un ou plusieurs lots.

Les variantes sont autorisées.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

## DELAI D'EXECUTION ENVISAGE :

cf.Règlement de la consultation

## UNITE MONETAIRE RETENUE PAR LA COLLECTIVITE : EUROS

## LANGUE DE REDACTION DES OFFRES DES CONCURRENTS :

Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.

## MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER :

Le DCE peut être téléchargé à l'adresse: <https://www.xmarches.fr>

ou téléchargeable au format ZIP sur le site <http://www.xmarches.fr> , référence ma08365-1.

## MODALITES DE REMISE DES OFFRES :

Les modalités sont décrites au règlement de consultation

**DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :**

Le mercredi 28 février 2018 à 12:00

**DELAJ DE VALIDITE DES OFFRES :**

180 jours

**JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR :**

Se reporter au règlement de la consultation.

**CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :**

Se reporter au règlement de la consultation.

**CAUTIONNEMENT ET GARANTIES EXIGES :**

Se reporter au règlement de la consultation

**MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT :**

Paiement par mandat administratif (virement bancaire), délai de paiement: 30 jours, avance : 5% du montant des marchés, financement sur le budget propre de la collectivité.

Le marché ne s'inscrit pas dans un programme financé par des fonds communautaires.

**PROCEDURES DE RECOURS :**

- Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Tél : 03.26.66.86.87

Fax : 03.26.21.01.87

- Introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :**

Pour plus d'informations, s'adresser à :

Renseignements administratifs :

**Amodiag Environnement**

**4 rue du Saumon porte 8**

**62 000 ARRAS**

**[sandre@amodiag.com](mailto:sandre@amodiag.com)**

**Renseignements techniques /**

**Amodiag Environnement**

**4 rue du Saumon porte 8**

**62 000 ARRAS**

**[sandre@amodiag.com](mailto:sandre@amodiag.com)**

**DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE :**

**Le vendredi 26 janvier 2018**